

LA PRESSE EN REVUE...



JEUDI 6 MARS 2014

SOMMAIRE

- 1) La fraude
- 2) Le MEDEF reste...
- 3) Productivité
- 4) La tempête « Buisson »
- 5) Il pourrait demander...
- 6) A court de « blé »
- 7) Il décide de...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) La justice enquête sur une possible fraude aux contrats aidés



Des demandeurs d'emploi entrent dans la nouvelle agence de Clichy-sous-Bois le 17 février. (Photo François Guillot.AFP)

D'après un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, l'un des principaux opérateurs privés chargés du suivi jeunes chômeurs aurait facturé à l'Etat des faux contrats.

Une enquête préliminaire a été diligentée par le parquet de Bobigny après des suspicions de fraude, estimée à plusieurs millions d'euros, d'un opérateur chargé de suivre de jeunes chômeurs en contrat aidé en Seine-Saint-Denis, a-t-on appris mardi de sources concordantes.

«Une enquête a été ouverte pour détournements de fonds publics et faux et usage de faux», a déclaré une source judiciaire. Elle vise C3 Consultants, l'un des principaux opérateurs privés chargés de suivre de jeunes chômeurs dans le cadre du contrat d'autonomie. Cet opérateur est soupçonné d'avoir fait croire à l'administration que des jeunes qu'il suivait avaient retrouvé un emploi, une prestation facturée à l'Etat.

Lancé en 2008 par Nicolas Sarkozy dans le cadre du plan «Espoir banlieues», ce contrat vise l'accompagnement pendant six mois de jeunes issus de quartiers prioritaires vers l'emploi durable, la formation ou la création d'entreprises. C3 Consultants, sélectionné sur un appel d'offres, n'a pas souhaité répondre aux sollicitations de l'AFP.

Vers de nouvelles investigations

Selon une source à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), les premiers soupçons d'irrégularités en Seine-Saint-Denis sont apparus début 2013. La DGEFP saisit alors le parquet de Bobigny et demande à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) de mener des investigations complémentaires.

Selon un article du journal Le Monde paru fin février, un pré-rapport de l'Igas daté de juillet 2013 estime que «68% des 700 embauches déclarées par C3 en Seine-Saint-Denis et dans les Yvelines n'ont en réalité pas eu lieu». «Un échantillon de dossiers a été vérifié et il est apparu que des numéros de cartes d'identité étaient les mêmes, des adresses identiques et des papiers manquaient pour justifier d'embauches ou d'entrées en formation», précise la source à la DGEFP, ajoutant que le rapport de l'Igas n'était pas encore terminé.

En tablant sur un marché total prévisionnel de 22 millions d'euros, pour 7 700 jeunes suivis dans ces deux départements, le montant de la fraude est alors chiffré par l'Igas à 13 millions d'euros. Dans les faits, le marché passé avec l'Etat vaudrait aujourd'hui «entre 10 et 12 millions», d'après la source à la DGEFP, car tous les jeunes suivis n'ont pas connus de sortie positive.

Après «une longue phase de vérification, où de nombreux justificatifs ont été demandés», la DGEFP, qui avait d'abord arrêté net ses versements au consultant, a décidé de ne pas payer près de 2 millions à C3 Consultants.

liberation.fr-AFP

II) Pacte de responsabilité : le Medef reste intransigeant

Le Monde-Jean-Baptiste Chastand



Le patron du Medef, Pierre Gattaz, à Paris, le 18 février 2014. | BENOIT TESSIER/REUTERS

Un texte a minima. Le « relevé de conclusions » sur le pacte de responsabilité, envoyé par le Medef, la CGPME et l'Union professionnelle artisanale mardi 4 mars aux syndicats, et que Le Monde s'est procuré, ne prévoit presque aucune contrepartie tangible à la baisse du coût du travail de 30 milliards d'euros, annoncée par François Hollande. Patronat et syndicats doivent se retrouver mercredi en fin de matinée pour entériner ou non ce texte, qui sera ensuite envoyé au gouvernement. D'ici demain, les négociations – qui devraient se multiplier dans les prochaines heures – pourraient encore faire évoluer ce texte.

Le rapport ne prévoit notamment aucun objectif chiffré de créations d'emplois. « Ces objectifs ne pourront être précisés, par exemple par des ambitions quantifiables, que lorsque la baisse des prélèvements sociaux et fiscaux et ses modalités

de mise en œuvre seront précisément définies », écrit le Medef. « Les parties signataires demandent aux branches professionnelles d'ouvrir dans les semaines à venir des discussions sur des objectifs d'emploi », précise seulement le projet de relevé, sans donner ni de date butoir, ni de moyen de vérifier si les engagements sont tenus, ni de réversibilité des aides en cas de non-respect de ces engagements.

« Chaque branche professionnelle, en fonction de ses spécificités, pourra déterminer avant la fin 2014 les critères, les modalités de suivi et d'évaluation des objectifs qu'elle s'est fixés », écrit ainsi le Medef. Ces points étaient pourtant des exigences de la CFDT, seul syndicat, avec la CFE-CGC et la CFTC, prêt à signer un texte avec le patronat sur le pacte.

En réplique, la CFDT est en train de travailler sur ses propres contre-propositions. « Il s'agit d'une vraie provocation, ce texte est un chèque en blanc aux entreprises. Il n'y a aucune contrepartie mesurable et chiffrable en matière de créations d'emploi ou de rémunérations », tonne aussi Carole Couvert, la présidente de la CFE-CGC.

Le texte entérine également des points qui devraient faire l'objet de moins de contestations. Une « concertation paritaire sur le financement de la protection sociale » devrait avoir lieu « dans la première quinzaine de mars » pour entériner le maintien du crédit d'impôt compétitivité-emploi. Le Medef confirme également l'ouverture d'une négociation sur la « modernisation du dialogue social au deuxième trimestre 2014 ». Avec pour objectif pour le patronat « la simplification et l'amélioration du fonctionnement des instances représentatives du personnel ».

Mais, ultime sujet explosif, le patronat remet sur la table l'ouverture de discussion sur « une nouvelle étape dans l'amélioration du marché du travail ». Manière d'appeler à une nouvelle réforme du droit du travail, à peine un an après la signature de l'accord du 11 janvier 2013.

[Pacte de responsabilité - Relevé de conclusions.docx](#)
by LeMondfr

Jean-Baptiste Chastand
Journaliste en charge du social et de l'emploi

III) Productivité : stop ou encore ?

Par Jean-Marc Vittori éditorialiste aux « Echos »

Non, les gains de productivité ne vont pas disparaître. Ils vont au contraire accélérer, estiment Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee, deux économistes du MIT. Mais pour l'instant,



Pinel pour « Les Echos »

Le génial inventeur du jeu d'échecs avait fait le voyage jusqu'à Pataliputra, la capitale de l'empire Gupta. En ce début de VI^e siècle, il demanda une récompense modique en présentant sa création à l'empereur : un grain de riz sur la première case de l'échiquier, deux sur la deuxième, quatre sur la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dernière case. L'empereur accepta. A la moitié de l'échiquier, il avait versé 4 milliards de grains, la production d'un grand champ. C'était encore possible. Mais dans la seconde moitié, la mécanique du doublement devint infernale. Pour tenir son engagement jusqu'au bout, l'empereur aurait dû verser une montagne de grains bien plus haute que l'Everest, bien plus grande que toute la production de riz de l'histoire.

Aujourd'hui, nous arrivons dans la seconde moitié de l'échiquier. Sauf qu'il ne s'agit pas de riz, mais de technologies. Et donc du cœur de la croissance économique, qui devrait renouer avec ses plus belles heures. C'est la thèse revigorante que défendent Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee, deux économistes qui dirigent le Center for Digital Business du prestigieux MIT, dans leur dernier livre (1). Ils donnent un vrai espoir économique (aussitôt tempéré d'inquiétudes sociales) dans un débat jusqu'à présent déprimant.

La déprime vient d'un constat simple. Dans tous les pays avancés, la production par tête, qui forme le cœur de la croissance, a beaucoup ralenti. Or « la productivité n'est pas tout. Mais à long terme elle est presque tout », explique le prix Nobel Paul Krugman, qui se fait ici le porte-parole de nombreux économistes. En France, la productivité apparente du travail avait progressé de plus de 5 % dans les années 1960, moins de 2 % des années 1990 jusqu'à la crise et à peine 0,4 % depuis. La grande récession de la fin des années 2000 pourrait bien révéler une inflexion majeure de la productivité, comme le choc pétrolier des années 1970.

Ainsi, Robert Gordon, économiste à la Northwestern University, soutient que la productivité est condamnée à décliner. Dans un article retentissant, publié il y a dix-huit mois, il expliquait que la productivité aux Etats-Unis allait revenir à terme sur une pente de... 0,2 % par an. L'essor du XXe siècle, jusqu'à l'orée des années 1970, est venu de la deuxième révolution industrielle - une vague d'innovations apparue durant le dernier tiers du XIXe siècle, de l'électricité à l'eau courante en passant par le moteur à combustion interne. Pour lui, la troisième révolution, celle des technologies de l'information, est infiniment moins puissante. Comme l'avait déjà relevé le prix Nobel Robert Solow, elle ne se retrouve d'ailleurs pas dans les chiffres de la productivité. Et cette vague doit, de surcroît, lutter contre des vents contraires puissants : vieillissement de la population, stagnation du niveau d'éducation, accroissement des inégalités, fardeau de la dette. Un autre économiste, Tyler Cowen, parvient à une conclusion voisine dans son livre paru en 2011, « The Great Stagnation » : « Nous avons vécu des fruits en bas de l'arbre depuis au moins trois cents ans. »

L'histoire de l'échiquier, que raconte l'informaticien et futurologue Ray Kurzweil, pourrait changer ce triste sort. Car selon Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee, les technologies de l'information seraient en train d'arriver dans la seconde moitié de l'échiquier, celle où tout s'accélère. La loi de Moore - la puissance d'une puce de base double tous les dix-huit mois à prix constant - continue de fonctionner, quarante ans après la date d'expiration estimée par son auteur. La formidable accumulation des capacités de calcul a déjà permis de faire passer les technologies de l'information de la comptabilité aux jeux vidéo. Elle va déboucher sur des possibilités totalement nouvelles.

Deux autres basculements vont doper les effets des technologies de l'information. D'abord, la numérisation du monde. Avec de plus en plus de données sous forme numérique, il devient possible de développer des processus radicalement nouveaux. L'épidémie de choléra en Haïti, qui a suivi le tremblement de terre de 2010, a été pistée beaucoup plus rapidement par Twitter que par les circuits sanitaires officiels. Ensuite, la combinaison de techniques différentes pour inventer de nouveaux produits et de nouveaux services, dont la voiture Google n'est qu'un avant-goût. Là encore, le potentiel est immense. Martin Weitzman, un économiste chevronné de Harvard, estime ainsi qu'« aux premiers stades du développement, la croissance est contrainte par le nombre de nouvelles idées, mais plus tard elle est seulement contrainte par la capacité de les traiter. »

Déclin inexorable des gains de productivité ou renaissance prochaine ? Dans le premier cas, il nous faut par exemple repenser tous les équilibres budgétaires et sociaux, apprendre à revenir à une vision circulaire de la production qui prévalait jusqu'au XVIIIe siècle, forger des outils différents pour améliorer le bien-être. Dans le second cas, il faut réinventer l'école, favoriser intensivement l'entrepreneuriat, taxer autrement. Et organiser une « économie du quaternaire », pour reprendre l'expression de l'économiste Michèle Debonneuil, où des dizaines de millions de nouveaux emplois pourraient être créés, compensant les pertes d'emploi ailleurs. Alors, noir ou blanc ? Aujourd'hui, il est frappant de voir que chacun répond à la question cruciale de la productivité... selon son tempérament. Robert Gordon qualifie à juste titre Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee de « techno-optimistes » dans un récent article académique. Mais lui-même est « éco-pessimiste » ! Pour l'instant, la question économique la plus déterminante de notre avenir n'a pas de réponse.

Retrouvez l'un des graphiques du livre à partir de jeudi sur <http://videos.lesechos.fr/news/graphiques-vittori/>

Les points à retenir

Dans tous les pays avancés, la production par tête, qui forme le cœur de la croissance, a beaucoup ralenti.

Face à ce déclin généralisé des gains de productivité, deux thèses s'affrontent.

Les uns jugent ce mouvement inexorable et l'imputent aux technologies de l'information jugées infiniment moins puissantes en termes de productivité.

Les autres pensent au contraire que ces mêmes technologies vont faire naître de nouveaux produits, porteurs de croissance.

IV) Les enregistrements clandestins de Buisson plongent la droite dans la tourmente



© afp

Le très controversé conseiller de Nicolas Sarkozy Patrick Buisson a plongé la droite dans la stupéfaction et la colère avec la révélation de ses enregistrements de réunions à l'Elysée et de conversations privées, qui s'étaient désormais dans la presse.

« Une forme de viol », a dénoncé Henri Guaino cité dans ces enregistrements, ancienne « plume » de M. Sarkozy. Selon lui, l'ex-président a le « sentiment d'avoir été trahi ».

A 18 jours d'élections municipales dont elle voulait faire le tremplin de sa reconquête, l'UMP est donc, après l'affaire Copé-Le Point, à nouveau confrontée à des désordres potentiellement préjudiciables.

L'affaire, lancée par Le Canard Enchaîné puis le site Atlantico après une première mention dans Le Point le 11 février contre lequel M. Buisson a annoncé une plainte, menace de prospérer.

« Le risque, c'est le feuilletonnage », assure un élu UMP.

« Il y a apparemment des dizaines, des centaines d'heures d'enregistrement, il faut être malade », s'est exclamé M. Guaino.

L'avocat du politologue, Gilles-William Goldnadel, a reconnu mardi la véracité des enregistrements opérés par son client, les présentant comme des « documents de travail ».

M. Buisson, 64 ans, historien venu de l'extrême droite - il a dirigé l'hebdomadaire Minute - avait déjà été accusé d'avoir « droitisé » à l'excès la campagne du président sortant, contribuant, aux yeux de ses adversaires à l'UMP, à la défaite de 2012.

Nathalie Kosciusko-Morizet avait accusé celui qui se présente dans un enregistrement comme « royaliste », d'avoir voulu « faire gagner Maurras ».

Nicolas Sarkozy avait cependant continué à la rencontrer: la dernière fois, ce fut le 11 février, selon une bonne source, à la veille de la brève du Point.

M. Buisson est désormais au coeur d'un scandale inédit en France. « Il y a de quoi tomber de sa chaise », s'indigne l'ex-Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, parlant d'une « grande violence ».

Le Canard consacre une page à une réunion d'avant-remaniement, le 26 février 2011, dans laquelle il est beaucoup question de Brice Hortefeux, très proche de M. Sarkozy et qui va être débarqué de l'Intérieur. « Brice dit que le sentiment d'insécurité a régressé, toutes les études montrent que ce n'est pas vrai », note M. Sarkozy. « En matière d'immigration, Brice est inhibé », répond M. Buisson.

Le site Atlantico, réputé proche de l'ex-président, publie quatre extraits sonores du 26 février 2011, mêlant conversations politiques et privées.

Les deux médias démontrent que son magnétophone continuait à tourner dans les voitures et à son domicile.

« Méthodes de médiocre »

Ainsi, en revenant de la Lanterne à Versailles, le publicitaire Jean-Michel Goudard, conseiller en communication du président, et M. Buisson ne se privent pas de commentaires acerbes et n'épargnent pas la première dame: « c'est dur, hein? » lâche l'historien à propos de la présence de Carla Bruni-Sarkozy à une réunion avec le chef de l'Etat. « Si je la connaissais pas un peu mieux depuis la télé j'aurais trouvé ça... lamentable », répond Goudard.

« Remplacer Fillon par Borloo, c'est grotesque », s'exclame M. Sarkozy dans un autre extrait.

Buisson se plaint par ailleurs de ne pas avoir «

réussi à entraîner la tête » du ministre de la Justice Michel Mercier, qu'il qualifie de « totalement calamiteux ».

« Des méthodes de médiocre », a tranché M. Mercier mercredi.

Ce mélange d'analyses politiques dans un cadre restreint et de notations relâchées propres au domaine privé risque d'affaiblir Nicolas Sarkozy alors que ce dernier masque de moins en moins son envie de revenir en politique.

Dans un communiqué transmis à l'AFP par son avocat, Patrick Buisson se défend: « En tant qu'intervenant essentiel de ces réunions », il « ne pouvait prendre des notes écrites et utilisait ces enregistrements pour préparer la réunion suivante ».

Ces derniers « étaient détruits au fur et à mesure sauf manifestement quelques-uns qui lui ont été dérobés et dont il est fait présentement un usage extravagant et pervers », affirme-t-il.

M. Buisson est aussi impliqué dans « l'affaire des sondages ». Un juge enquête sur la régularité des contrats conclus sous Sarkozy, sans appel d'offres, entre l'Élysée et neuf instituts de sondage, dont la société de conseil de M. Buisson Publifact.

publicsenat.fr

V) Le PS pourrait demander une enquête parlementaire



Les révélations du Canard enchaîné sur les enregistrements de Patrick Buisson ont suscité de vives réactions à droite mais aussi à gauche.

La publication d'extraits d'un enregistrement d'une réunion à l'Élysée a fait l'effet d'une bombe au sein de la classe politique.

Le Parti socialiste envisage de demander une commission d'enquête parlementaire si Nicolas Sarkozy ne dépose pas plainte. «Ce n'est pas qu'une péripétie politique. C'est une atteinte au fonctionnement de l'État et de la démocratie. Le président de la République a été mis sous surveillance», a déclaré Bruno Le Roux. «S'il n'y a pas de plainte de Nicolas Sarkozy, je m'interroge sur le fait de demander une commission d'enquête parlementaire sur ces enregistrements pour atteinte au respect de la fonction présidentielle», ajoute-t-il.

«Il faudra peut-être qu'une commission d'enquête parlementaire puisse permettre d'éclaircir l'ensemble de ces faits», a affirmé de son côté Harlem Désir, lors d'une déclaration à la presse depuis le siège du parti. S'il y avait plainte, la question ne se poserait pas car le Parlement ne peut se substituer à la justice.

«Les enregistrements Buisson sont stupéfiants. Ils jettent une lumière crue sur le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Un quinquennat d'intrigues, de trahisons, de cynisme, d'argent et de mépris de l'État», avait lancé un peu plus tôt le patron du PS.

La porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, parle elle d'une «affaire exceptionnellement grave». «On parle d'écoutes qui ont été réalisées sur les plus hautes personnalités de l'État», a souligné la ministre en précisant que la question n'avait «évidemment» pas été évoquée lors du Conseil des ministres. «J'imagine que les personnes concernées vont porter plainte. En tout cas, elles ont toute légitimité à le faire. Ca sera d'ailleurs sans doute la meilleure façon de faire toute la lumière sur les circonstances exactes de ces écoutes et de leur rythme. Est-ce qu'elles ont été exceptionnelles? (...) Régulières?»

Quant à une commission d'enquête parlementaire envisagée par le PS, la porte-parole du gouvernement a relevé qu'une telle commission, «à ma connaissance, ne peut pas être constituée s'il y a une procédure judiciaire. Donc, c'est l'un ou l'autre». «Il faut attendre de voir», a-t-elle conclu.



«Pratiques détestables»

Les responsables de l'UMP se sont, eux aussi, montrés choqués par les enregistrements de Patrick Buisson.

«Une forme de viol», a dénoncé Henri Guaino cité dans ces enregistrements, et ancienne «plume» de Nicolas Sarkozy. Selon lui, l'ex-président a le «sentiment d'avoir été trahi». «Il y a apparemment des dizaines, des centaines d'heures (d'enregistrement). Il faut être malade», a également déclaré le député des Yvelines.

François Fillon, a qualifié de «répugnants» les enregistrements. L'ancien premier ministre est cité dans les extraits publiés. Nicolas Sarkozy y déclare: «Remplacer Fillon par Borloo, c'est grotesque». Il n'y «a qu'une seule personne qui pourrait remplacer Fillon aujourd'hui, c'est Juppé». «Même si Fillon n'est pas décevant, il est comme on le sait», ajoute l'ancien président à propos de celui qui dirige son gouvernement.

«Si c'est avéré, ce sont des pratiques détestables», a déclaré Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate à la mairie de Paris. Un qualificatif repris par Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, sur I-Télé: «Si tout cela est avéré, et cela semble l'être, c'est inacceptable. Que l'on enregistre un entretien, à partir du moment où le dictaphone est sur la table, pourquoi pas, c'est une méthode de travail qui peut en valoir une autre. Mais le faire à l'insu de son interlocuteur et dans des moments qui sont visiblement hors entretiens particuliers, je trouve cela inacceptable. (...) Ces méthodes sont détestables. (...) On rentre dans un voyeurisme qui me choque.»

La maire UMP du VII^e arrondissement de Paris, ancien Garde des Sceaux de Nicolas Sarkozy, Rachida Dati utilise les mêmes termes, mais critique plus largement les «retranscriptions». «Je

trouve que ces pratiques sont détestables mais elles sont tout aussi détestables que (celles de) toutes ces personnes qui écrivent des livres, qui trahissent tout, qui révèlent tout, au mépris des personnes, au mépris même des fonctions qu'elles ont elle-même exercées. (...) C'est choquant. Ces pratiques sont détestables et ce qui me gêne dans la retranscription, c'est qu'on met tout sur le même plan: vous avez des réunions, formelles, informelles, officielles, dans le bureau de l'Élysée avec le président de la République où l'on débat de remaniement, de choses importantes (...) Ce qui est plus gênant c'est de mettre sur la place publique et au même niveau des conversations privées à la sortie de réunions, dans une voiture, dans un couloir. Je ne trouve pas cela acceptable.»

«Inimaginable» et «inacceptable»

«Est-ce que c'est grave? Oui. Est-ce que c'est au cœur de mes préoccupations? Non. Est-ce que c'est au cœur des préoccupations des Français qui viennent de se prendre 9.000 chômeurs de plus le mois dernier? Non», a expliqué Bruno Le Maire, député UMP de l'Eure, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, sur RFI. Pour lui, les «responsables politiques [ont] intérêt à [se] recentrer le plus rapidement possible sur les préoccupations concrètes et quotidiennes des Français parce que Dieu sait qu'elles sont nombreuses.»

L'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin s'est insurgé avec force contre la méthode des enregistrements «inimaginable», «inacceptable», «intolérable». «Il y a de quoi tomber de sa chaise», «j'ai vu pas mal de choses, j'ai jamais vu ça!», s'est exclamé le sénateur UMP sur France 2. «Écouter quelqu'un à son insu, c'est d'une extrême violence». «Ca veut dire qu'il n'y a pas de relation de confiance, que vous préparez des mauvais coups», a poursuivi l'ancien chef de gouvernement. «C'est inacceptable sur le plan humain» et a fortiori à l'Élysée.»

<http://bcove.me/isbbhsiq>



Isabelle Raynaud 2

AFP agence

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Les ex-Lejaby à court de cash : bien plus grave que les charges, les vrais problèmes de financement des entreprises françaises

"Les Atelières", cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) composée d'ex-ouvrières du fabricant de lingerie Lejaby, annonçait ce lundi devoir fermer son atelier faute de financement. La société qui présentait un carnet de commande rempli à hauteur de 15.000 pièces demandera sa liquidation vendredi devant le tribunal de commerce de Lyon. Un fait qui rappelle les problèmes de financement auxquelles sont confrontées les entreprises françaises.



"Les Atelières", ex-Lejaby, font face à un défaut de paiement
Crédit REUTERS/Robert Pratta

Olivier Torrès est professeur en sciences de gestion à l'université de Montpellier et chercheur associé à l'EM-LYON, école de commerce spécialisée dans l'étude du rôle des PME face aux nouvelles données économiques.

Il est aussi président et fondateur de l'observatoire AMAROK, consacré à la santé des chefs d'entreprises.

Bernard Marois est Docteur en Sciences de Gestion et Président du Club Finance HEC, qui réunit plus de 300 professionnels de la finance. Il est aussi consultant auprès de grandes banques et d'organismes internationaux.

Il travaille aussi dans le domaine du « private equity » à travers un fonds d'amorçage dédié aux « start-ups ».

Il a publié plus d'une vingtaine d'ouvrages dont Les meilleurs pratiques de l'entreprise et de la finance durables, à l'automne 2010.

Les Atelières, la société coopérative co-fondée par des anciennes ouvrières de Lejaby, a déposé une demande de liquidation judiciaire. En cause, leur incapacité à faire financer leur projet de recapitalisation. Au-delà des grandes déclarations d'intention du gouvernement et de son ministre du redressement productif, quels sont aujourd'hui les modes de financement auxquels les entreprises ont effectivement accès ?

Bernard Marois :

Les prêts bancaires aux entreprises françaises stagnent depuis 2011, les chiffres sont clairs là-dessus, il n'y a pratiquement pas de croissance de ces prêts bancaires aux entreprises. Pourquoi ? La première raison, c'est parce que les banques sont sous pression du point de vue des autorités réglementaires, pour améliorer leur ratio capitaux propres-dette, c'est-à-dire pour augmenter en quelques sortes leurs solvabilités. Comme il est très difficile de faire des augmentations de capital actuellement, les banques ont donc choisi l'autre solution qui est celle de diminuer, dans la mesure du possible, le montant de leurs passifs. Ce qui veut dire qu'elles octroient moins de crédits aux entreprises. Hors, nous sommes dans un système qui est celui d'à peu près tous les pays d'Europe continentale, où les banques financent environ 70% des besoins des entreprises, les 30% restant venant des marchés financiers. Aux États-Unis c'est l'inverse, 70% des besoins des entreprises sont couverts par les marchés financiers et 30% par les banques. Il est clair que notre système européen va progressivement s'orienter vers les pratiques des Anglo-Saxons. Le rôle et les possibilités des banques pour financer l'économie seront amenées à diminuer.

Alors comment les remplacer ?

Il existe, essentiellement sur les marchés, des solutions nouvelles qui sont les placements privés en euros. Des placements sont ainsi proposés à des investisseurs et ils permettent de financer soit une entreprise, soit un certain nombre d'entreprises. Ces placements peuvent prendre deux formes : des prêts bancaires attribués ensuite à des entreprises, ou des émissions obligataires dont bénéficieront les entreprises. C'est cependant un marché relativement nouveau pour lequel l'on note peu de pratique en France. Le montant des émissions pour les placements privés en euros, à

par exemple atteint en France en 2013 les 4 milliards d'euros. Aux États-Unis, c'est un marché qui fait 50 milliards d'euros, nous en sommes très loin. Il faut donc que cette pratique se développe. Il faut notamment trouver des investisseurs intéressés par ces placements ainsi que des organismes de notation susceptibles d'être reconnus comme compétents pour apprécier les risques. Ensuite il faut pouvoir réunir les entreprises qui ont besoin de fonds avec les investisseurs prêts à prendre des risques sur ces entreprises, moyennant des taux d'intérêt appropriés, intégrant ainsi la prime de risque pour ce type d'opérations. Donc il y 'a grosso modo deux marchés, l'un bancaire, l'autre financier, et un troisième marché extrêmement petit qui est le financement par l'État.

Olivier Torrès :

La première source de financement d'une PME c'est l'autofinancement. La première personne qui finance un projet c'est le porteur de projet lui-même. La deuxième source c'est la banque, et donc le recours à l'emprunt bancaire. Et le conseil que je donne souvent, c'est d'avoir plusieurs banquiers donc plusieurs sources. Et puis, la troisième source, mais qui est relativement rare pour les PME, c'est le recours à l'épargne publique sur le marché des capitaux. Et pour cela, il faut ouvrir le capital, être côté sur un marché. C'est en général réservé à des PME plutôt high-tech, à très fort potentiel de croissance.

Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les entreprises dans leur quête de financements ?

Olivier Torrès :

Le grand problème financier des PME est double. Le premier c'est l'insuffisance des capitaux propres, des fonds propres. L'autre problème est le manque de trésorerie. Beaucoup de PME / TPE souffrent de problèmes de trésoreries qui n'ont parfois pas forcément à voir avec un manque de compétitivité. Une entreprise peut être compétitive mais éprouver à un moment donné, des problèmes de trésorerie.

Si l'on regarde ce que sont les problèmes contemporains dans les relations financières entre les PME et les banques, la question de la rotation des chefs d'agences est très importante. Il a été montré dans des travaux de recherches qu'un

dirigeant de PME qui entretient régulièrement des relations avec son banquier obtiendra de meilleures conditions de financement, notamment grâce au capital confiance qui se noue. Depuis une dizaine d'années, les banques multiplient les rotations des chefs d'agences, cela fragilise la relation bancaire entre la PME et la banque. Si on met bout à bout la généralisation du Crédit Scoring – les entrepreneurs et les banquiers qui octroient les crédits ne se rencontrent pas en personne - et la généralisation de la rotation des chefs d'agences, on a là deux ingrédients palpables qui peuvent modifier le rapport des PME avec les banques.

Les petites structures sont-elles plus vulnérables que les autres ?

Bernard Marois :

Les petites structures sont plus vulnérables car elles ont beaucoup moins d'historique, elles ont moins d'actifs à donner en garanties et elles sont dans des marchés assez nouveaux, pour lesquels les risques sont très importants.

Olivier Torrès :

Les PME sont plus vulnérables que les grandes entreprises. D'ailleurs, il y a très régulièrement dans les tribunaux de commerce partout en France des dépôts de bilan de PME, alors qu'il est plus rare que de grandes entreprises déposent le bilan. Les américains disent "too big to fail". La structure financière est d'autant plus fragile que la taille d'une entreprise est petite.

Quel est aujourd'hui le profil type d'une entreprise pouvant bénéficier d'un crédit ? Quelles garanties leurs sont demandées ?

Bernard Marois :

Une entreprise qui pourrait aujourd'hui bénéficier d'un crédit serait une entreprise avec un bon carnet de commande, et des prévisions plutôt optimistes et favorables sur son développement. Ce serait aussi une entreprise qui n'aurait pas un endettement trop élevé, elle aurait une marge pour augmenter son effet de levier et ne serait pas dans une situation financière catastrophique. Ce qui limite énormément les cibles potentielles. Les banques aimeraient prêter à des entreprises très

saines et fortes, mais qui n'ont pas besoin de financement. Les banques elles, ne veulent pas prêter à ces entreprises car cela présente beaucoup de risques.

Olivier Torrès :

Pour ce qui est de la question des garanties demandées, parfois on demande aux dirigeants de se porter caution bancaire en gageant par exemple un bien immobilier que l'on saisira dans le pire des cas pour se rembourser. Si les choses se passent mal, c'est là où l'on peut rentrer dans ce que j'appelle la théorie des 3D, dépression, divorce, dépôt de bilan. C'est-à-dire qu'un artisan qui s'est porté caution bancaire va être en quasi cessation de paiement, puis en dépôt de bilan, on lui saisira ensuite sa maison, ce qui fragilise son équilibre familial, il finira par divorcer et cela se terminera par un burnout. C'est une réalité de terrain. Plus l'entreprise est petite, plus l'exposition patrimoniale du dirigeant est grande. C'est un risque psycho-social assez spécifique chez les chefs d'entreprises de PME/TPE.

La Banque Publique d'Investissement (BPI) qui a pourtant pour priorité d'offrir l'ensemble des instruments de soutien financier aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire, a du mal à remplir son rôle. Quelles sont les critères de sélection de BPI ?

Bernard Marois :

Le marché des financements par l'État comme la BPI ou la Caisse des Dépôts peut venir à l'aide des entreprises. Mais ces entités ne le font que si ces entreprises ont un caractère stratégique ou qu'elles présentent un horizon de développement considéré comme intéressant. Ces organismes n'ont pas vocation à venir aider les canards boiteux, c'est-à-dire ceux en règlement judiciaire, en dépôt de bilan etc. Il est donc logique que ce ne soit pas le rôle de la BPI de financer Les Ateliers, cette société coopérative dont vous parliez. On peut dire qu'elle est arrivée un stade où c'est trop tard.

Plus globalement, les acteurs économiques censés financer les entreprises, notamment les banques, jouent-ils aujourd'hui leur rôle ?

Bernard Marois :

Oui, dans la mesure où les contraintes que l'on fait peser sur les banques sont de plus en plus lourdes, en particulier en terme de ratio ou de stress test pour s'assurer qu'elles ne prennent pas de risque en cas de conjoncture défavorable. On pousse ainsi les banques à éviter de financer des entreprises à risques.

On a eu quand même depuis un ou deux ans, la création du fond NOVO 2, mis en place sous l'égide de la Caisse des Dépôts et qui rassemble ces assureurs qui représentent les investisseurs recherchés pour certains placements privés. Tout cela va se mettre en place mais cela va prendre du temps. Surtout, ce sont des acteurs différents des banques traditionnelles car ce sont des investisseurs privés, des fonds de pensions, des assureurs, qui viennent un peu au secours des entreprises, en y trouvant leur intérêt évidemment.

Quelles proportions ce défaut d'accès aux financements est-il en train de prendre ? S'agit-il d'un problème bien plus grave que

Bernard Marois :

C'est difficile à dire, c'est plutôt un problème supplémentaire. Le plus important c'est la compétitivité des entreprises françaises qui est actuellement relativement faible. Il faut probablement commencer par ça et ensuite il sera plus facile de financer des entreprises dans un contexte de croissance. Il est clair que lorsqu'il y a stagnation économique voire récession, il est plus difficile de trouver des banquiers ou des prêteurs. L'essentiel est de retrouver de la croissance. Et ça ne se fait pas à partir de financement mais à partir de nouveaux marchés que l'on va conquérir. Ensuite, si l'on a besoin de financements, on les trouvera plus facilement dans un cadre ou un environnement de croissance.

Olivier Torres :

Il faut prendre la juste mesure du poids des PME. 99,8 % des entreprises en France sont des PME. Elles représentent plus d'un emploi sur deux et correspondent à peu près à 55% du PIB. Toute l'économie réelle qui se diffuse partout dans le pays est un élément déterminant de la compétitivité de la France. Donc toute politique qui vise à essayer de rendre plus compétitive notre tissu industriel est une politique qui va dans le bon sens. On attend cependant de voir ce qui va

se passer, notamment dans le pacte de compétitivité. Quand on parle de contrepartie, quelle va être la contrepartie du budget de l'État que ce dernier va devoir économiser pour financer tout ça. Il y a beaucoup d'interrogations.

atlantico.fr

VII) Jean-Pierre Bel se retirera du Sénat en septembre

Le président du Sénat, Jean-Pierre Bel, quittera ses fonctions après les élections sénatoriales, en septembre prochain. Un choix "personnel", explique-t-il dans une tribune du "Monde".

Ariane Kujawski



Jean-Pierre Bel va lâcher la présidence du Sénat au bout de trois ans. Ici à l'Élysée. (Patrick Kovarik - AFP)

Le président socialiste du Sénat, Jean-Pierre Bel, annonce dans une tribune dans Le Monde qu'il quittera ses fonctions en septembre, après les élections sénatoriales. "Je ne serai pas candidat pour exercer pendant six ans supplémentaires, un nouveau mandat", déclare-t-il.

Il s'agit pour Jean-Pierre Bel d'un "choix personnel très ancien". "On ne peut pas s'en tenir à proclamer des principes, il faut être capable de se les appliquer et, d'abord, ne pas se considérer comme propriétaire de ses mandats", explique-t-il.

Qui veut le fauteuil de Bel?

"Les gens comprennent ma décision", estime Jean-Pierre Bel. "La politique va changer très vite et de plus en plus d'hommes politiques comme

moi ou Bertrand Delanoë vont décider d'eux-même de s'arrêter", poursuit-il.

Elu en octobre 2011, le socialiste se retire donc après trois ans de mandat et un bilan mitigé. Plusieurs fois, les sénateurs se sont opposés à des projets de loi fondamentaux pour la majorité, comme la loi de Finances ou récemment, la loi Florange.

Le départ de Jean-Pierre Bel à quelques mois du renouvellement par moitié de la Haute Assemblée en septembre pourrait rebattre les cartes au sein de son camp. Mais pour François Rebsamen, président du groupe PS au Sénat, il faut d'abord gagner les municipales, puis les sénatoriales, assure-t-on dans son entourage. Les municipales sont en effet la clé des sénatoriales puisque les grands électeurs qui désignent les sénateurs sont principalement des représentants des communes.

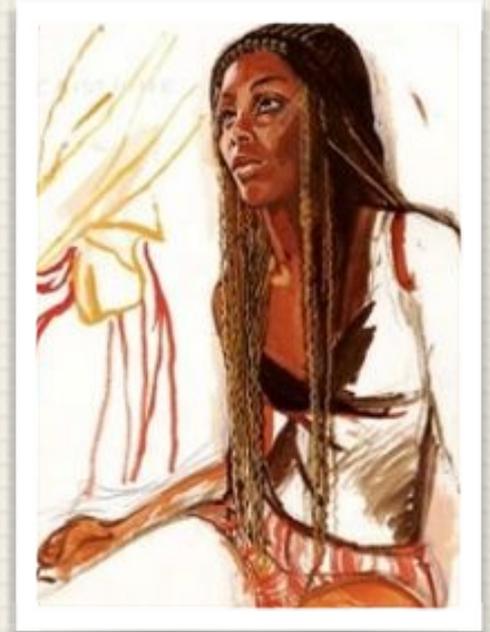
bfmtv.com

LAPRESSEENREVUE.EU

Samedi 8 Mars 2014 de 13h à 18h

JOURNEE DE LA FEMME CENTRAFRICAINE

Table ronde de femmes sur le thème :
Chrétiennes et Musulmanes
Une force pour la R.C.A. Centrafrique



une journée pour un nouveau départ...

SAMEDI 8 MARS 2014 de 13h à 18h
THEATRE DU GYMNASSE
38 Boulevard Bonne Nouvelle PARIS X°

Entrée Libre

Métro : Bonne Nouvelle

Parking : Rex Atrium



Un évènement organisé par les femmes de
PERLES DE LUMIERE D'AFRIQUE

Info : 07 71 10 60 33/ 06 21 35 25 99



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Samedi 08 Mars 2014 de 14h à 17h

**Les femmes du monde mettent à l'honneur
« La femme Centrafricaine »**

Conférence-Débat sur la situation en République Centrafricaine

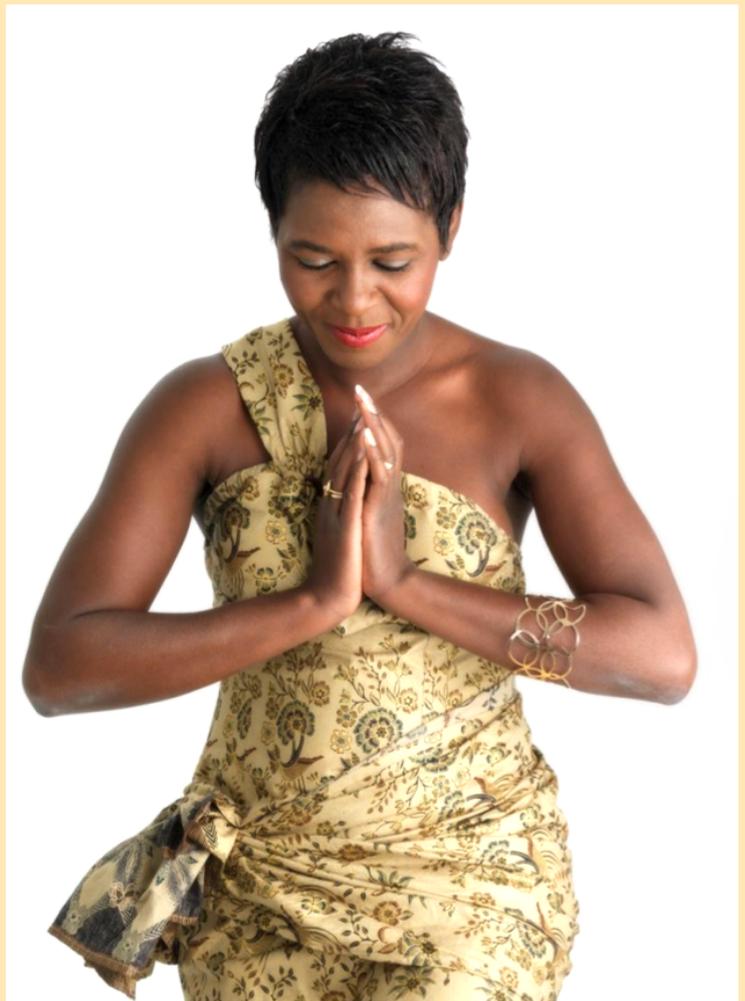
Le début d'une nouvelle ère



**SALLE DEVOSGE
5 bis Rue Devosge
21000 Dijon**

Entrée libre (Buffet)

Infos :
**06 76 25 16 87
06 24 12 05 74**



**Lydie Pace (soprano dramatique)
Frédéric Prébolin (piano)**

Avec le soutien de la Mairie de Dijon, du Député de la Côte d'Or Laurent Grandguillaume, De la Diaspora AfroAntillaise de Bourgogne, des femmes de « Perles de lumière d'Afrique » (Paris) et de, Fraternité Boganda (Toulouse & Le KremlinBicêtre), avec la parrainage de Madame Boganda Hélène.

A Suivre...
La Presse en Revue

A rectangular piece of white paper with a torn bottom edge is centered on a light gray grid background. The text on the paper is in a bold, red, sans-serif font with a black drop shadow. The text is arranged in two lines: "A Suivre..." on the top line and "La Presse en Revue" on the bottom line.